

## **PNEUS**

Groupe de produits	Pneus	
Numéro d'article	15772232	
Taille de pneu valide	11.00 - 20	
LI / SI / PR	149 B, 16 PR	
TL/TT	тт	
SET	Chambre à air + talon	
Marque	BKT	
Profil	EM 936	



## Indications et caractéristiques

- Pneu robuste pour pelleteuse mobile dans des conditions de travail extrêmes.
- Convient aux déplacements sur route.

- Profil agressif pour une traction élevée avec de bonnes propriétés autonettoyantes.
- Grande stabilité lors de l'utilisation et bonne tenue de route.



## Informations techniques

Numéro d'article	15772232
EAN	8903094026272
Taille de pneu valide	11.00 - 20
LI / SI / PR	149 B, 16 PR
TL/TT	тт
SET	Chambre à air + talon
Ventilposition	centrale
Marque	BKT
Profil	EM 936
Code TRA	E2
Antistatique	non
Couleur du pneu	Noir
Numéro du règlement ECE	pas nécessaire
Nettogewicht [kg] (gültig)	60,31
Taille de jante recommandée	8.0
Taille de jante autorisée	7.5, 8.5
Pression maximale de l'air [bar]	7,20
Largeur du pneu [mm]	295
Diamètre extérieur du pneu [mm]	1090
Stat. Rayon (SLR) [mm]	508
Circonférence de roulement [mm]	3302
Profondeur du profil [mm]	24,5
E-Ready	non

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.



## Capacités de charge

Indice	Capacité de charge [kg]	Vitesse [km/h]	Position des essieux	Pression [bar]	Indice de charge
149 B	3250	50		7,20	

Toutes les informations figurant sur cette page proviennent des données techniques du fabricant. Le contenu n'est pas contraignant et ne sert qu'à titre informatif. Bohnenkamp SE n'assume aucune responsabilité concernant ces données. Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour des réclamations de dommages-intérêts, pour des dommages consécutifs de toute sorte et pour quelque raison juridique que ce soit, liée à l'utilisation des informations obtenues, est donc exclue, pour autant que la loi l'autorise.